MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Tuteur de maisonnée (animateur)

INTITULE DU POSTE

Direction ou service : Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Création de poste :

- 1 semaine de formation obligatoire en avril 2020

- prise de fonction du dimanche 21 juin 2020 au samedi 4 juillet 2020

Le séjour est hébergé en pension complète au centre Louis Marchand de Lélex et au lycée de Valserhône.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

Fonction : Tuteur de maisonnée

Nombre d'agents à encadrer : 12 jeunes volontaires âgés de 15 à 16 ans

Conditions particulières d'exercice : vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 60 euros net par jour sur environ 21 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de retex et de séjour.
Tenue obligatoire pour l'encadrement.
Présence obligatoire 24h/24h pendant le séjour de cohésion.

Description de la structure :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale - qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires -, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases dont un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3e, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences).

Dans l'Ain, un séjour de cohésion est prévu à Lélex du 22 juin au 3 juillet 2020 pour un accueil de 200 volontaires. Une équipe de projet pilote la mise en œuvre locale du projet sur la base des orientations définies nationalement par la Mission de préfiguration du SNU. Sous la direction des préfets de département et des recteurs, un comité de pilotage associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement départemental de gendarmerie, le commandant du service départemental d'incendie et de secours et la délégation départementale de l'ARS.

Le directeur du centre intègre l'équipe de projet départementale pour participer à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires. Il dirige le séjour de cohésion, participe à son évaluation et à la définition des aménagements souhaitables.

Il est appuyé dans ses missions par deux adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie
- un adjoint éducatif, chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes

Les volontaires sont regroupés par maisonnées d'environ 10 à 12, de même sexe. A la tête de chaque maisonnée un tuteur, de même sexe, constitue le premier niveau de contact avec les volontaires. Le tuteur est épaulé par les cadres de compagnie qui regroupent les maisonnées et constituent aussi le premier niveau.

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Le tuteur est le premier cadre de contact des volontaires pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

1. Accueil et accompagnement des volontaires

   • Préparer l'accueil des volontaires au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, etc.
   • Accompagner les volontaires de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers …
   • Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée

2. Organisation et discipline de la vie courante

   • Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre
   • Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements

3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne

   • Créer des temps d'échange démocratiques
   • Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général
   • S'assurer de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités

4. Création de l'esprit de maisonnée

   • Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective
   • Assurer l'inclusion totale de volontaires à besoins particuliers

5. Sécurité physique et morale des volontaires

   • Faire respecter strictement les mesures de sécurité
   • Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie
   • Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des volontaires en situation de handicap

Expérience professionnelle souhaitée :
Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée dans l'animation d'accueil collectif de mineurs.

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

Connaissances :
- Psychologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs
- Dispositifs d'aide aux adolescents en situation de handicap ou à besoin particulier.

Compétences :
- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et de réactivité
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement
- Si possible : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse

VOS CONTACTS RH (prénom, nom, fonction, téléphone, adresse électronique) :

Chef de projet SNU : Patrick CHARNAUX Chef de pôle Jeunesse, Vie Associative Sports 04 74 32 55 08 patrick.charnaux@ain.gouv.fr
ou
Référent SNU de la DDCS : Karim BAÏT , Adjoint Chef de pôle Jeunesse Vie Associative Sports – 04 74 32 55 49 - karim.bait@ain.gouv.fr